Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 27 Moharem 1442
15 Septembre 2020

N° 66

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2046**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2048**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2056**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2058**
Avis aux créanciers..... **2061**
Convocations
Sociétés anonymes **2061**
Autres sociétés **2066**
Divers
Avis au public..... **2067**
Rectificatifs **2068**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de mandat de Président du Conseil d'Administration & du Directeur Général

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE MED V - SA

Capital social : 31.400.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 982975L

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28/7/2020, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 01/9/2020, sous le n° 20801931, Quittance n°M041898, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 8/9/2020 sous le numéro 202070694, il a été décidé de renouveler :

- Le mandat de Monsieur Malek Ellouze en qualité de Président du Conseil pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devont statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

- Le mandat de Madame Alia Belkahia en qualité de Directeur Général de la société et pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devont statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

2020T00834SANB2

Renouvellement de mandat des Administrateurs

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE MED V SA

Capital social : 31.400.000 DT

Siège social : 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant unique : 982975L

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 28/7/2020, enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur - Tunis, le 01/9/2020, sous le n°20801930, Quittance n° M041896, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 202070694 sous le numéro 8/9/2020, il a été décidé de renouveler le mandat des Administrateurs suivants pour la période de trois années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022 :

- Banque Internationale Arabe de Tunisie

- Monsieur Malek Ellouze

- Madame Emna Kallel.

2020T00840SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société «Les Grandes Carrières du Sahel » SA

Société anonyme

Au capital de 3.200.000 Dinars

Siège social : 44, Rue de Cordoue El Manar 1 - 2092 Tunis

Identifiant unique : 1124455X

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 19 Août 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 7 septembre 2020 sous le n°20504533, quittance n° 5934, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 8 septembre 2020 sous le n°AC011322020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 3.200.000 dinars à 5.000.000 dinars en numéraires en supprimant le droit préférentiel de souscription et réservant l'augmentation à certains actionnaires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci après décrits :

Objet social : L'exploitation de carrières de pierres, de sable et de tous produits relevant de l'industrie des matériaux de construction.

Durée : 99 années.

Montant de l'augmentation en numéraires : 1.800.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 180.000 actions à souscrire en totalité et à libérer en totalité lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : Mr Haroun Slama bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de l'Union Internationale de Banques, Agence Charguia, compte n°122030000108008162-19.

2020R02023SANB2

DELTA IMPRESSION

Identifiant unique : 0610223 J

S.A. au capital de 2.313.250 DT

Siège social : Z.I M'Ghira rue Fouchana 2082 Fouchana

I- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2020, enregistré le 30 juillet 2020 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis, sous le n°20803706, quittance n°M04963, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Ben Arous sous le n°202071138 en date du 9 septembre 2020, il a été décidé de racheter et d'annuler parallèlement les 20562 actions détenues par l'actionnaire «FCPR Altermed» et de réduire le capital social de la Société de un million vingt-huit mille cent dinars Tunisiens (1 028 100 ,000 TND).

II- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 5 septembre 2020,

enregistré le 7 septembre 2020 à la recette des finances de Fouchana, sous le n°20802978, quittance n°M052678, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Ben Arous sous le n°202071140 en date du 9/9/2020, il a été décidé de renouveler les mandats des administrateurs, Mr. Razi Ganzoui, Mr. Mohamed Dhaoui et Mr. Marwen Soussi pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

III- Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 4 septembre 2020, enregistré le 7 septembre 2020 à la recette des finances de Fouchana, sous le n°20802979, quittance n°M052680, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Ben Arous sous le n°202071136 en date du 9/9/2020, il a été décidé de nommer Mr. Razi Ganzoui en tant que Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

2020R02030SANB2

Société de Développement et d'Exploitation

Agricole (SODEA) KHELIDIA

Société anonyme dont le siège est à Tunis 17, rue Echchem

M.F : 0496547JPM000

R.C : B114341997

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 30 juillet 2020, enregistré à la recette des finances de Mornag le 11 août 2020, quittance n°M032671 enregistrement n°20701271, dont a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le conseil a décidé ce qui suit :

- Autoriser à Mr Nabil Ben Meftah Directeur Général de la SODEA à demander tous types des crédits C.M.T auprès de la banque de Tunisie.

Le conseil, a également autorisé à Mr Nabil Ben Meftah Directeur Général à octroyer les garanties (Nantissement, Hypothèque) sur les biens de la société, nécessaires à la banque B.T à la hauteur des crédits C.M.T sollicités.

2020R02033SANB2

Décisions

L'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire

Société de Transport du Sahel

Siège social : Avenue Léopold Senghor - Sousse

En vertu les procès-verbaux de la Société de Transport du Sahel du 23 juillet 2020 relatif à :

- L'assemblée générale ordinaire, il a été décidé :

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

- Désignation de Madame Farjia Skhiri Bergaoui et Monsieur Imed Ayari des nouveaux membres du Conseil d'Administration.

- Désignation du bureau CMJ, de Mohamed Jabir en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour les années 2019, 2020 et 2021.

- L'assemblée générale extraordinaire sur proposition du Conseil d'Administration décide, la continuité de l'activité de la Société.

2020S00929SANB2

Démission d'un directeur général

Et Nomination d'un Directeur Général par intérim

Arab Banking Corporation Tunisie S.A.

Au capital de 68.000.000 de Dinars

Siège social : ABC Building - Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac - 1053 Tunis

I.U : 577975 B

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration n°5 du 7/9/2020, enregistré à la recette des finances Lac, le 9/9/2020 sous le n°20803719, quittance n°M064651 dont un exemplaire a été déposé au Registre national des Entreprises le 10/9/2020. Il a été décidé de prendre acte de la démission de Mr Ali Kooli en qualité de Directeur général de ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE et de nommer Mme Chedia Soussi épouse Bichou en qualité de Directeur Général par Intérim de ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE, et ce à partir du 7/9/2020, en lui déléguant les mêmes pouvoirs accordés au Directeur Général précédent.

2020401814SANB2

Société Abassi Trade

MF : 1427826MAM000

Suivant procès-verbal du 20/12/2016 et enregistré à la recette des finances API le 21/12/2016 sous le n°16809361 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 7/3/2017 il a été convenu ce qui suit :

1- Le lancement de la deuxième activité : Commerce alimentation générale en gros

2- La nomination de Mr Alaa Eddine Abassi cogérant.

2020401824SANB2

Nomination de Médecin Directeur de La Polyclinique du Lac

Polyclinique du Lac - SA

Société anonyme

Au capital de 28.380.000 DT

(totalement libéré)

Siège social : Rue du Lac de Constance - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Tél : 71.960.000

Fax : 71.960.309

Matricule fiscal : 0496701A/A/M/000

Registre du commerce : B185311996

En vertu du procès-verbal en date du 7/8/2020 relatif à la Polyclinique du Lac PBL - SA, qui a été enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis, le 7/9/2020, sous le n°20704764 quittance n°61276. Il a été décidé de nommer le Docteur Slim Zarrouk au poste de Médecin Directeur de la Polyclinique les Berges du Lac à dater du 10/8/2020 et ce conformément aux dispositions du décret n°93.1156 du 17/5/1993 fixant les conditions de désignation des directeurs des établissements de santé privés.

2020401829SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté BOULANGERIE PATISSERIE RANIA

Siège social : Route de Raoued km 7 Jaafar Ariana

M.F : 1258642 N

Suivant P.V daté le 7/9/2020 enregistré à la recette des finances Raoued le 7/9/2020 sous n°20702666 Quit. n°M062756 dont 2 copies ont été déposées au bureau de la R.N.E Ariana le 10/9/2020 sous n° 202071492. Par laquelle les associés ont nommé Youssef Zliaa gérant unique avec tous les pouvoirs et ils ont libère Mlle Eya Zliaa de sa fonction de cogérante.

2020T00843SRLB2

STE DE BATIMENT ET TRAVAUX DIVERS

M.F : 1253750V/A/M/000

Suivant P.V d'A.G.extraordinaire enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sousse en date du 27-02-2018 sous le n°18800748 quittance n°000823 et acte de cession de parts sociales enregistrés à la même recette sous le n°18100803 quittance n°000890 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance à Sousse sous le n°D275282012 en date du 25-5-2018 il a été décidé ce qui suit :

- Nomination d'un nouveau gérant M. Chokri Abdellawi et démission de l'ancien gérant M.Abdelaziz Hemdi.

- Cession de toutes les parts sociales de M.Chadly Ben Ali Harrabi pour le nouveau gérant M.Chokri Abdellawi.

2020S00938SRLB2

Société «LA BOHEME»

SARL au capital de 5000,000 Dinars

Siège social : 13, Rue Arabie Saoudite 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0002125X

Suivant PV de l'AGE en date du 30 juillet 2020, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 4 Août 2020, sous le n°20801787, quittance n° 45515, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 6/8/2020. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mr Karim Ben Ahmed Al Aroussi gérant de la société suite au décès de gérant précédent pour une durée de deux ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2020401800SRLB2

Société «LE PRIVE»

SARL au capital de 10 000,000 Dinars

Siège social : 01, Rue Arabie Saoudite 1002 Tunis

Matricule fiscal : 0425624M

Suivant PV de l'AGE en date du 27 novembre 2019, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela en date du 9 septembre 2020 sous le n°51580, quittance n°3787395, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 11/12/2019. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mr Sami Ben Ahmed Al Aroussi gérant de la société suite au décès du gérant précédent pour une durée de deux ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2020401813SRLB2

SOCIETE NORD-SUD SERVICES

SARL au capital de 450.000 dinars

Siège social : 58, Rue Ibn Khouldoun Tunis

MF : 513505Y

Affiliation CNSS N° : 23707406

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2019 enregistré à la recette des finances Av. de la Gare le 24 juin 2019 sous le n°19704075 quittance n°045854 et dont un exemplaire a été déposé à l'RNE, le 4 juillet 2019 sous le n°201932173 les associés ont décidé :

- La reconduction des nominations de Mrs Mohamed Abdelmlak 1er gérant de la société et Aden Ben Abdelaziz Landolsi 2ème gérant de la société pour une période de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de 2021.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Mohamed Frikha pour 3 ans.

2020401819SRLB2

Cession des parts

Changement d'objet social

TFM SHOES SUARL

Capital : 5000.000

Adresse : 10 rue Ettazarki - 1075 Bab Al-Khadhra - Tunis

MF : 1619874MAM000

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 02/7/2020 enregistré à la recette des finances à Bab Souika le 22/7/2020 sous le n° d'enregistrement 20501300 Quittance n°M037471 ;

Et en vertu de l'acte de cession des parts du 02/7/2020 enregistré à la recette des finances à Bab Souika le 22/7/2020 sous le n° d'enregistrement 20101297 Quittance n°M037443.

Le dossier a été déposé au registre national des entreprises le 18/8/2020 sous le n°202064194.

Il a été décidé ce qui suit :

1- Transformation de la société de SUARL à SARL.

2- Changement de l'objet social qui devient : Société recrutement de personnel spécialisé en fabrication de chaussures.

2020401823SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 27 juillet 2020 enregistré à la recette des finances de Soliman le 10 août 2020 sous la quittance n°M28497 et l'enregistrement n°1204, les héritiers de Mr Sadok Meshregui, à savoir Mr Hsin Meshregui, Jalel Meshregui, Zahia Meshregui, Fathia Meshregui, titulaire de la patente fiscale n° (D904518) ont vendu à Mr

Imed Kalboussi (CIN n°05090039) le fonds de commerce composé de ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de café de 1ère catégorie sis au local situé à l'avenue 14 janvier Immeuble la place à Korbous. Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire entre les mains de Mr Imed Kalboussi à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 20 août 2020.

2020T00831FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dressé par maître Mhedhbi Chokri MF : 1200365/Z en date du 10/7/2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 17/8/2020 sous le n°20203050 quittance M075684 Monsieur Mounadhel Noureddine titulaire de la CIN n°00824747 cède la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des fast-food sise GP1 Manaret Hammamet avec ces éléments corporels et incorporels à Monsieur Toumi Rami titulaire de CIN n°09795659.

Les oppositions devront être adressées auprès de l'adresse de l'acheteur sise à cité Dahmaniya Manaret Hammamet.

Cette annonce est publiée aux journaux La Presse et Assahafa le 4/9/2020.

2020T00832FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17/8/2020 enregistré à la recette des finances d'Elmourouj le 26/8/2020 sous le n°20207433 quittance n°M05479 Madame Yossra Triki a vendu à Monsieur Abdelraouf Awiti et Monsieur Tarak Khorcheni le fonds de commerce exploité en vente de «Fruit Secs» sis au Centre Commercial Abou Sofien n°A14 Elmourouj 1, 2074 Ben Arous, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions, s'il y a lieu devront être faites à peine de forclusion dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne à Monsieur Abdelraouf Awiti et Monsieur Tarak Khorcheni à l'adresse du fonds de commerce sis Centre Commercial Abou Sofien n°A14 Elmourouj 1, 2074 Ben Arous.

Une publication précédente est apparue au journal Sahafa du 8/9/2020.

2020T00833FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette de Bardo sous le n°20202260, selon lequel M. Khalifa Chakroun domicilié à la rue les Souahiel n°11 Tunis vend à Mr Touati Lotfi domicilié 188 rue Rio de Janeiro le Bardo la totalité du fonds de commerce situé à la rue Slahedine Bouchoucha n°4 destiné à la vente des produits de quincaillerie et de peintures avec tous ses éléments matériels et moraux.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et le Quotidien du 5.9.2020.

Toute opposition doit être faite devant l'acheteur au cabinet de son avocat Maître Elfeki Mongi 19 Av. des Etats-Unis le belvédère Tunis à son domicile et ce dans un délai de 20 jours à partir de sa parution au JORT.

2020T00835FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dressé par maître Dhaouadi Wiem MF : 110383 en date du 01/9/2020 enregistré à la recette de Grombalia le 3/9/2020 sous le n°20202684, quittance M054058 Monsieur Yecine Kelbousi titulaire de la CIN n°06471198 cède la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de publinet sise Av Ennaser Grombalia avec ces éléments corporels et incorporels à Monsieur Atrous Iskander titulaire de CIN n°09829542, les oppositions devront être adressées auprès de l'adresse de l'acheteur sise Av. Ennaser Grombalia. Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 8/9/2020.

2020T00837FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par Maître Guitouni Fathi avocat à Béja en date du 3/9/2020 enregistré à la recette des finances à la même date quittance n°M036434 enregistrement n°20203797 Mme Ghozzi Zaineb a vendu à Mme Ouerhani Wided la totalité du fonds de commerce exploité comme jardin d'enfant nommé «Karamich» avec tous ses éléments corporels et incorporels du local commercial situé à 3 rue Abou Elkacem Ibn Naji à Béja. Toute opposition devra se faire auprès de la vendeuse Ghozzi Zaineb son adresse située à 3 rue Abou Elkacem Ibn Naji à Béja. Cette annonce a été déclarée au journal Echourouk du 9/9/2020.

2020T00838FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 19/6/2020 enregistré à la recette des finances Tebourba le 28/8/2020 quittance n°M026359 enregistrement n°20200943 Mme Sonia Bent Mohamed Ezzine a cédé à Mr Ridha Ben Chedli Ben Mohamed Mejri tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels d'activité vente pièces de rechanges automobile situé à l'avenue 7 novembre Tebourba - Manouba. Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux Echourouk et le quotidien du 5/9/2020.

2020T00844FCCC2

Cession des parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant A.S.S.P du 8/6/2020 enregistré le 25/8/2020 Rue Aljazira Tunis quittance n°M042264 enregistrement n°20202055. Les frères et soeur Abdelkarim, Rachid et Salwa Guassem ont cédé à titre gratuit à leur soeur Olfa Guassem toute leurs parts (5 parts) hérités de

leurs père Habib Guassem dans le fonds de commerce qui est en gérance libre pour le compte d'autrui, situé au 32 Souk El Attarine Tunis. Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien du 8/9/2020.

2020R02025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté le 19/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Bousalem le 25/8/2020 quittance n°M027899 sous le n° d'enregistrement 20200934 Mr Hasni Saber titulaire de CIN n°07950074 demeurant à Bousalem a vendu tout le fonds de commerce exploité à vendre des vêtements prêt à porter sis avenue Salah Benyousse Bousalem à Mr Mohamed Ali Chaouali titulaire de CIN n° 07947057. Les éventuelles oppositions devront être formulées entre les mains de l'acheteur Mohamed Ali Chaouali au bureau de son avocat Zoghlami Arbia sis à la Rue Khéredine Bousalem dans les 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Ce même avis a été publié au journal Sabah le 02/9/2020.

2020R02034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ezzahra du 31/8/2020 quittance numéro M028813, enregistrement numéro 20201326 Monsieur Mohamed Skandar Ben Mustafa Ben Said Marwen a cédé le fonds de commerce (pâtisserie, cafétéria et gelaterie) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°20 Bis Avenue Habib Bourguiba Azzahra Ben Arous à Nabil Ben Mohamed Sghair Ben Albanani Albanani. Toutes oppositions seront entre les mains de l'acheteur sus nommé au local vendu sis au n°20 Bis Avenue Habib Bourguiba Azzahra Ben Arous au délai de 20 jours au Journal Officiel. Le présent avis a été publié au journal le Quotidien du 11/9/2020.

2020R02039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, du 7 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Boumhel Bassatine le 18 septembre 2015, sous le n°2093547, quittance n°M038052, Monsieur Nizar Ben Mohamed Ben Mohamed Slimane titulaire du Matricule fiscal n°1211344F/P/E demeurant au 12 Rue Al Yakout Cité Almouna Hammam-Lif Ben Arous, a vendu la totalité du fonds de commerce destiné à tout commerce exploité au n°5 rez-de-chaussée de la Résidence Saint Germain Boumhel Al Bassatine Ben Arous à la société Le Parisien SARL représentée par son gérant Monsieur Mohamed Hédi Ben Laroussi Graba. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du représentant légal de la société acquéreuse Le Parisien SARL, Mr Mohamed Hédi Ben Laroussi Graba sis au A3 Rez-de-chaussée Résidence Saint Germain, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Achourouk du 11/9/2020.

2020R02040FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 27/8/2020, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 7/9/2020 sous le numéro 20201589, n° du reçu M042365, Mr Marwen Mouldi titulaire de la CIN n°08921175 domicilié à 320 cité el Aarich Tinja, Bizerte, a vendu à Mr Wael Hanafi, titulaire de la CIN 08387153 domicilié à Rue Destour - Tinja, Bizerte, la totalité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un «Café» exploité dans un local sis à Rue Hédi Nouira, Menzel Bourguiba.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur Wael Hanafi à l'adresse du fonds de commerce sis à rue Hédi Nouira Menzel Bourguiba dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié au journal le Quotidien.

2020R02043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de 6/8/2020 enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur Tunis le 7/8/2020 quittance n°M38727 enregistrement n°20201753 la société Sarl BELDAN où le siège social sise à la cour Ali Zouaoui n°04 Bis bab Bahar Tunis représentée par son gérant légal Mr. Mohamed Hédi Beldi demeurant 6 rue Erayhan les Jardins de la Soukra - Aouina Tunis a vendu à Mr Ali Haddad demeurant 6 impasse Chibani rue d'Alger Tunis la totalité du fonds de commerce exploité Comme Cellier du local sis à la cour Ali Zouaoui n°04 Tunis complexe commercial EL BAZAR n°31.

Toute opposition doit être signifiée entre les mains de la société BELDAN où le siège social sis à la cour Ali Zouaoui n°04 Bis bab Bahar Tunis auprès de son gérant légal Mr. Mohamed Hédi Beldi dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Un avis similaire a été inséré au quotidien Achourouk édition "annexe" du 10/9/2020 page n°14.

2020R02047FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/8/2020 enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur Tunis le 7/8/2020 quittance n°M38727 enregistrement n°20201754 la société Sarl BELDAN où le siège social est sis à la cour Ali Zouaoui n°04 Bis bab Bahar Tunis représentée par son gérant légal Mr. Mohamed Hédi Beldi demeurant 6 rue Erayhan les Jardins de la Soukra Aouina Tunis a vendu à Mr Ali Haddad demeurant 6 impasse Chibani rue d'Alger Tunis la totalité du fonds de commerce exploité Comme vente de toute sorte de vêtement et chaussures du local sis à cour Ali Zouaoui n°04 Tunis complexe commercial El Bazar n° 30.

Toute opposition doit être signifiée entre les mains de la société BELDAN où le siège social sis à la cour Ali Zouaoui n°04 Bis bab Bahar Tunis auprés de son gérant légal Mr. Mohamed Hédi Beldi dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Un avis similaire a été inséré au quotidien Achourouk édition "annexe" du 10/9/2020 page n°14.

2020R02048FCCC2

Avenant complémentaire et Indicatif de contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 18/8/2020 enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur Tunis le 18/8/2020 quittance n°M40417 enregistrement n°20901820 la société Sarl BELDAN où le siège social sis à la cour Ali Zouaoui n°04 Bis bab Bahar Tunis représentée par son gérant légal Mr. Mohamed Hédi Beldi demeurant 6 rue Erayhan les Jardins de la Soukra - Aouina Tunis a vendu à Mr Ali Haddad demeurant 6 impasse Chibani rue d'Alger Tunis un contrat de vente d'un fonds de commerce sachant qu'un acte préliminaire a été inscrit et concrétiser sous seing privé entre les deux parties indiquées ci-dessus enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur Tunis le 6/8/2020 quittance n°38719 enregistrement n°20201752. Toute opposition doit être signifiée à l'étude de Maître Souiden Chiheb 2 rue Malta Esghira 1er étage à gauche d'escalier Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Un avis similaire a été inséré au quotidien Achourouk édition "annexe" du 10/9/2020 page n°14.

2020R02049FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date de 27/8/2018 enregistré à la recette des finances Av. Habib Thameur Tunis le 28/8/2018 quittance n°M60405 enregistrement n°18203252. LA SOCIETE SARL BELDAN CHAUSSURES KARIMA où le siège social sis à la cour Ali Zouaoui n°04 Bis bab Bahar Tunis représentée par son gérant légal Mr. Mohamed Hédi Beldi demeurant 6 rue Erayhan les Jardins de la Soukra - Aouina Tunis a vendu à Mr Ali Haddad demeurant 6 impasse Chibani rue d'Alger Tunis la totalité du fonds de commerce sise à droite de l'immeuble exploité comme vente de toute sorte de vêtement et chaussures. Toute opposition doit être signifiée à l'étude de maître Mohamed Zairi 64 Av. Bab Jdid rez-de-chaussée 1008 Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Un avis similaire a été inséré au quotidien Achourouk édition "annexe" du 10/9/2020 page n°14.

2020R02050FCCC2

Renonciation de fonds de commerce

En vertu d'un acte authentique du 19/01/2020 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Médina le 4/3/2020 quittance n°M014725 Sara Bent Lotfi Ben Ali Kefi s'est désistée de la propriété au profit de Wassila Bent Amor Akacha Slama tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis 2 rue Ali Belhouan Beb El Khadhra Tunis. Les oppositions sont acceptées auprès de la bénéficiaire de cet acte au local du fonds de commerce dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée dans le Journal Achourouk le 6/4/2020.

2020R02051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Mégrine le 10/9/2020 quittance M056300 n° d'enregistrement 20203141. Najia Bent el Hadi el Habechi a vendu le fonds de commerce sis à 41 rue Ahmed Etlili cité Chaker Mégrine avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Sonia Bent Hamed Ben Saed.

Toute opposition sera reçue entre les mains de Mme Sonia Bent Hamed Ben Saed dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Le présent avis a été publié au journal «la Presse» de 15/9/2020.

2020R02066FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Monastir le 3/9/2020 sous n°20203886 quittance n°43585, Mme Khaoula Elakti Ep Kamel Mzali, CIN n°07127374, demeurant quartier n°10 Monastir ; a cédé à Mr Amine Bziouch, CIN n°06800883; demeurant Rue Sidi Bakay n°72 Moknine Monastir, la totalité du fonds de commerce du local commercial (identifiant unique n°1344390W), sise avenue Chédli Kallala 5000 Monastir avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au JORT.

2020S00926FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente enregistré le 02/9/2020 à la recette des finances de Sousse sous le n° 20201703, quittance n°052587, Baneni Karima a vendu à Walid Naija et Rebah Hanzouli tout le fonds de commerce situé rue Abdslem Nebli Sousse dont l'objet est un super marché connu sous le nom de «super marché Aymen» avec tout les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de la présente annonce au J.O.R.T.

2020S00928FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de M'Saken le 28/8/2020, sous n°20202021, quittance M064173. La société Ennasr de Commerce, Sarl, dont le siège sis au lotissement Cogeb n°57 Cité Errayhane - Ezzouhour 4023 Sousse (I.Unique : 1204924B) représentée par son gérant Mr Belgacem Ben Hassen Mohamed, titulaire de la CIN n°08259356 a vendu et cédé à la société M.B MARKET, Sarl, dont le siège sis à Cité Errayhane - Ezzouhour 4023 Sousse (I.Unique : 154427E) représentée par son gérant

Mr Belgacem Ben Hassen Mohamed, titulaire de la CIN n°0825935, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné tout commerce sis à la Route secondaire n°100 (Route de Kairouan - Monastir) à M'Saken.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon contrat de vente enregistré à la recette des finances de Kssibet El Mediouni le 9/9/2020 sous le n°20200866 reçu n°M020396 Mme Sassi Halima a vendu à Mme Hafsia Nesrine la totalité du fonds de commerce n'est pas inscrit au registre de commerce exploité au local sis à l'avenue Habib Bourguiba Bannene Monastir. Toutes les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur à l'adresse Rue Ennessrine Bannene Monastir dans le délai légal de 20 jours qui suivent la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 10/9/2020.

2020S00933FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté le 21/8/2020 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 4/9/2020 sous le n°20201887 reçu n°M0140426 Mme Rabia Bent Ajmi Touati titulaire de CIN n° 08483276 a vendu à : Madame Kawthar Bent Mohamed Bouali titulaire de CIN n°08536105, et Monsieur Sami Ben Bechir Ghouari titulaire de CIN n°08526102 la totalité du fonds de commerce représentant une superette sise à Khezema ouest Sousse. Toute opposition doit être déposée entre les mains de Maître Mtir Besma Avocate son cabinet 37 Avenue de la République Sousse dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT. Cette annonce a été publiée au journal "Chourouk" daté du 9/9/2020.

2020S00934FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances à Av. 3 Septembre 1934 Sousse en date du 9/9/2020 sous le n°20201435 Quittance n°M042912; M. Mohamed Ben Ali Bouaskar, titulaire de la CIN n°02942506 datée du 02/7/1993 a vendu à Mme Elhem Bent Hédi Ben Mohamed Ben Njima titulaire de la CIN n°09276023 la totalité d'un fonds de commerce à usage d'une station de lavage de voitures avec tous ses éléments corporels et incorporels sise à Route de M'saken cité Ettamir Sousse. Les oppositions doivent être adressées à Mme Elhem Bent El Hédi Ben Mohamed Ben Njima à 178 Rue Hammam Zaouiet Sousse et ce dans les vingt jours après la publication de cet acte au JORT.

2020S00937FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Maître Turki Malek et son collègue avisent le public qu'ils ont rédigé un contrat de donation d'un fonds de commerce daté le 18 août 2020 de Mohamed Ali Ben Tijeni Ben Mohamed Chabene au profit de son épouse Sameh Bent Mohamed Ben Ahmed Ben Amor de la totalité du fonds de commerce d'un café «SOUAYAH» avec ses constituants matériels et moraux situé route Manzel Chaker rue Ferdaws devant «ONAS» rédigé au n°167 publié au journal quotidien Chourouk le 3 septembre 2020.

Toute opposition doit être faite dans les délais légaux au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle 3001 Sfax.

2020X01179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/7/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba le 20/7/2020 sous quittance M055933 et numéro d'enregistrement 20202044 la société Abderrahmen Ibn Khaldoun/ L'enseign, son identifiant unique n°S1509487 sis à Taourit Houmt-Souk Djerba représentée par son gérant Issam Lounissi titulaire de C.I.N n°05746600 a vendu la totalité du fonds du commerce destiné à l'activité d'une école privée exploitée au local sis à la rue Hessine Anane Boumelel Houmt Souk Djerba, à Mbarek Ben Ltaif titulaire de C.I.N n°03570800 demeurant à Taourit Houmt-Souk Djerba. Toutes les oppositions seront reçues au local où se trouve le fonds de commerce à la rue Hessine Anane Boumelel Houmt Souk Djerba dans les 20 jours de la date de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Assabah le 5/9/2020.

2020X01180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 4/8/2020, sous le n° d'enregistrement 20200675, quittance n°MO15518 Madame Ghithia Bent Swii Elgtar a cédé à Madame Nour Elhouda Alchaabi, la totalité de son fonds de commerce avec l'ensemble de tous les éléments incorporels et corporels destiné "industrie boulangerie" exploité dans un local sise à Maknasi Sidi Bouzid Les oppositions ; sil y a lieu, seront reçues chez Maître Souhail Ghanimi, Avocat demeurant à la rue Habib Bourguiba immeuble «RITEJ» dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

2020X01182FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 13/3/2020 quittance enregistrement n°20201804, Me Walid Turki, a cédé à Me Salim Jabrane la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Omar Ebn Khatab Gabès exploité café 1ère catégorie sous le nom commercial "champion". Le fonds de commerce contient des éléments corporels et incorporels. Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au JORT s'adresser à Me. Walid Turki sis à 03 av el Ambar Gabès. Cette annonce a été publiée aux journaux "El chourouk" et "Le Quotidien" le 02/9/2020.

2020X01183FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte du 24/8/2020 enregistré le 7/9/2020 à la recette des finances Abou Elkasem Echebi Sfax n°20202610, quittance numéro M083308 Monsieur Mohamed Ridha Frikha CIN 01148162 demeurant route Gremda klm 7 Sfax, a vendu à madame Feten Mrad ayant CIN° 05301929 demeurant route Gremda km 1 Sfax, la totalité du fonds de commerce sis à Elmourabitin n°64 Sfax Elmadina.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours au plus tard à partir de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et devront être adressées au local du cabinet de maître Ben Mrad Lamia sis au 31 avenue Farhat Hached Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Elsabeh le 10/9/2020.

2020X01184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/8/2020 enregistré à la recette des finances Ghannouch Gabès le 27/8/2020 quittance n°20200268, enregistrement n°M0010506, Monsieur Wajdi Ben Moncef Ellouze, cin 05841074 du 11/9/2019 résident d'habitude au n°4 92 cité Alezdihar Gabès, a vendu à Monsieur Abderhamen Ben Mabrouk Rjab, cin 03237706 du 14/10/2017, résident d'habitude à la rue Salaheddine Alayoubi Cheneni Gabès, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba 6021 Ghannouch Gabès, immatriculé au Registre National des Entreprises sous le n°0978495V.

Le fonds de commerce contient des éléments corporels et incorporels.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Official de la République Tunisienne s'adresser à Monsieur Abderhamen Ben Mabrouk Rjab sis à la rue Salaheddine Alayoubi Cheneni Gabès.

Cette annonce a été publiée aux journaux "El Chourouk" et "Le Quotidien" le 29/8/2020.

2020X01185FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28/02/2020 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 9/3/2020 sous le n°20200915, quittance n°M024121, Monsieur Walid Ben Mohamed Ben Itaif Bouchiba, CIN n°06537744 a vendu à Mme Fathia Bent Amara Mrabtini CIN n°06561787, la totalité du fonds de commerce destiné à toutes sortes de commerce sis à Avenue Bourguiba Tataouine et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur sus-cité à l'adresse du fonds de commerce et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le jeudi 12/3/2020 au journal Echourouk.

2020X01186FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalement signé le 5/9/2020 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 7/9/2020 sous le n° 20202603, quittance n°M083162 rédigé par Maître Omar Chaari Avocat à la Cour de cassation à Sfax, Mme Samar Dhouib, carte d'identité num 08768360 en date du 14/5/2012 ayant pour identifiant unique au registre national des entreprises 1061849P, sise à 005 Imm Ibn Rochd rue Hédi Nouira Sfax, a vendu à la société Optique Sahnoun, représentée par son gérant Marwen Sahnoun, carte d'identité nationale num 11070054 en date du 28/5/2019, SNC, ayant pour identifiant unique au registre national des entreprises 1678455Z, sise à route de Taniour Km7.5 Chihia 3041 Sakiet Izzit, avec tous ses éléments matériels et moraux, au prix de trente quatre mille cinq cent dinars (34.500.000 dinars).

Toute opposition au paiement du prix doit être adressée dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de la vendeuse ayant pour adresse celle du fonds de commerce où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cette annonce a été publiée au journal "le Temps" en date du 10/9/2020.

2020X01188FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 29/7/2020 enregistré le 11/8/2020 Mr Omar Gargouri domicilié à route d'Elaiine n°131 Sfax titulaire de la CIN n°11035428 a vendu à Mme Ibtissem Bouhlel domicilié à route Laffrane Avenue 422 n°17 Sfax Titulaire de la CIN n°01317452 tout le fonds de commerce d'une Buvette exploité au local sis à route Manzel Chaker Km 4.5 Sfax avec tous ses éléments matériels et morals.

Toutes les oppositions seront reçues, dans le délai légal, à l'adresse du local dans lequel est exploité le fonds de commerce. Dépasser ce délai, toutes les oppositions seront rejetées. Un extrait de cette annonce est publié aux journaux Essabeh et le Temps parus le 3/9/2020.

2020X01189FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un écrit en date du 02/6/2020 enregistré à la recette des finances Médenine le 3/6/2020 quittance n°M037644 Mr Rami Haded titulaire de CIN n°08632324 a vendu son fonds de commerce sis à Route 20 mai 1966 Médenine à l'activité vente matériel médical à Mme Entissar Kilani titulaire de CIN n° 13403760. Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT.

2020X01190FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 3/9/2020, enregistré à la recette des finances de cité Ettadhamen en date du 3/9/2020 sous le numéro 20202886 quittance n°M063080. Monsieur Lazhar Mrabet demeurant à l'Ariana a concédé à monsieur Moktar Karoui, demeurant à cité El Kadhra Tunis, l'ensemble d'un fonds de commerce sise à route Bizerte km 8 Mnihla Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions seront reçues au bureau maître Kaouthar Lazghab 65 avenue Habib Bourguiba - Médenine et ce dans un délai maximum de vingt jours (20) à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion. Cette annonce est parue le 10/9/2020 dans les journaux El chourouk et le Quotidien.

2020X01197FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par A.S.S.P. en date du 25/8/2020 légalisé le 01/9/2020 enregistré à la R.F, El Mourouj en date du 02/9/2020, sous le n°20202847, quittance n°M051658, M Melliti Emna résidante au n°1, rue Sour, El Mourouj 3, Ben Arous, a cédé à M. Fath Abdelbeki résidant au lotissement n°331, El Mourouj 6, Ben Arous, la totalité du fonds de commerce d'un local pour l'exercice de toute activité commerciale, exploité actuellement pour vente d'articles plastiques de cuisine sis au local E au Lotissement n°331, El Mourouj 6, Ben Arous, d'une superficie d'environ 37m² avec tous ces éléments corporels et incorporels au prix total de deux mille dinars (2.000 DT).

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à son adresse sus-indiquée et ce, durant les 20 jours qui suivent cette publication au J.O.R.T.

Annonce publiée au journal le Quotidien le 10/9/2020.

2020401799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp, en date du 6/8/2020 et enregistré à la recette des finances Denden en date du 19/8/2020 (enregistrement n°20202846/quittance 047459), Mme Wassila Mejri demeurant au 07 rue de Cameroun Denden Mannouba, a vendu à Mr Hassan Khmiri, demeurant au 14 rue Elhammem cité Elwifek Khaznadar Tunis, tout le fonds de commerce sis au 44 rue Mohamed Ali Denden Mannouba (Quincaillerie). Toute opposition doit être déclarée dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès de l'acheteur. Cet avis a été publié au journal Alchourouk, en date du 27 août 2020.

2020401805FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date le 21/8/2020 et enregistré à la recette des finances de rue Enémssa le 26/8/2020 sous le numéro 20202872 par quittance numéro 46487 Mr Mokhtar Mhalahli CIN 05902090 a vendu à Mr Younes Ben Brahim CN 13274208 la totalité du fonds de commerce et tous ses éléments matériels et moraux du local destiné à fruit sec.

Toutes les oppositions doivent êtres faites auprès de l'acheteur au local du fonds vendu au 01 rue Borj Bourguiba Beb Bhar, Tunis et ce dans 20 jours à compter de la date de publication du présent au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 12 septembre 2020.

2020401806FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p. rédigé par Maître Chekib Dahaouadi légalisé le 7-11-2018 enregistré à la recette des finances Bizerte le 6/9/2019 sous le n°19201695 quittance n°M032042 Mr. Noureddine Bourassi a vendu la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente des fruits secs sise à la rue Nelson Mandela Libhira Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Ribeh Mogoadi.

Les oppositions doivent s'adresser entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 12/9/2020.

2020401809FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, le 7/9/2020 sous le n°20204275, quittance n°M088593, madame Najeh Aloui, a vendu à monsieur Sami Sallemi, le fonds de commerce du local situé à 229 avenue Hrayria, Tunis. Les oppositions seront reçues au cabinet maître Béchir Trabelssi, situé à 83 Avenue Mohamed 5, Belvédère centre Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié dans le journal «Chourouk» le 10/9/2020.

2020401816FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date de 15/7/2020 enregistré le 10/8/2020 à la recette des finances Raoued sous le n° M057221; quittance n°20202355, mademoiselle Rim Bnt Ibrahim Ben Mustapha Hanchi a vendu à Monsieur Samir Ben El Hédi Ben Belkasem Hamdi la totalité du F.C du restaurant et tous les éléments de l'objet physique et morale sis à 42 Avenue Habib Bourguiba Cité El Gazella, Ariana. Les oppositions seront acceptées au bureau de l'avocat : Mokhles Garsallah sis à Espace Tunis, imm F, étage 5, bu n°3, Montplaisir, Tunis dans, un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée le 4/9/2020 aux journaux «Essahafa» et «La Presse».

2020401821FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 22/6/2020 enregistré à la recette des finances Rue Nemsa Tunis le 29/6/2020 sous le n° d'enregistrement 20201915, quittance n°M035195 Mr Mohamed Abderroouf Ben Chedly Mhmoudi a vendu le fonds de commerce d'un local sise à 109 avenue de la Liberté Le Belvédère 1002 Tunis à la société AL KARAMA TOURISME représentée par son gérant Mr. Hsan Ben Ahmed Ben Hadj Hsan Ben Hsan titulaire de la CIN n°00437354 pour la réalisation de l'activité «Agence de Voyage». Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 11 septembre 2020.

2020401822FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances cité Etadhamen le 1/9/2020 Quittance n°M062299 sous n°20202819 la société NASRI VIANDES (Identifiant unique n°1437992E) a vendu à Mme Warda Mgaydia (CIN 07886754) la totalité du fonds de commerce sis à 100 bis Av Ibn Khaldoun Etadhamen Ariana, les oppositions s'il y a lieu se feront entre les mains de Mr Fahd Ennasri gérant de la société NASRI VIANDES à l'adresse suivante : 71 Avenue Ezouhour, Jammel, Monastir, dans un délai de 20 jours après l'apparition de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le présent avis a été publié au journal Essahafa le 5/9/2020.

2020401825FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP rédigé par Maître Ahmed Abbes enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare le 22/6/2020 quittance n°26825, enregistrement n°20202502 Mme Saida Ben Ali demeurant au n°21 Rue du Jabah, Tunis a cédé à M. Habib Khorchani et M. Samir Ghourabi demeurant à cité les Palmiers, Ghomrassen Tataouine le fonds de commerce sis à la Place du Combattant n°04, Tunis.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Ahmed Abbes, sis au n°7 rue d'Autriche 1002 Tunis dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au JORT. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 24 juin 2020.

2020401826FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 31/8/2020, enregistré à la recette des finances Ksar Said - Tunis le 01 septembre 2020 sous le n°20201929, quittance n°M037982, Madame Asma Chaabani, (CIN 08709816) inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1558992D demeurant à résidence Venise, appartement F1, Jardins d'el Menzah 2 Mnihla, Ariana, a cédé à Monsieur Hamdi al Hosni, C.I.N n° 08721518, demeurant au 04 Avenue Abu Al Khattar, cité Ibn Khouldoun, Tunis, la totalité du fonds de commerce consistant en une station de lavage, de service et de vidange inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1558992D et exploité dans le local sis cité Ettahrir KM3, route de Bizerte, Tunis. Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains de la venderesse sis résidence Venise, appartement F1, Jardins d'el Menzah 2 Mnihla Ariana et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Essahafa le 6/9/2020.

2020401828FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 02/10/2019 et enregistré à la recette des finances Raoued le 4/10/2019 sous le n° de reçu M095172 et sous le n° d'enregistrement 19303699 Monsieur Fakher Briki titulaire du matricule fiscal 1527085E a loué à Monsieur Walid Yahioui titulaire de la CIN 07152409 la totalité du fonds de commerce (pour l'activité du café de première catégorie appelée café CASA NOSTRA) exploité à la rue 107 Fathi Zhir; Nkhilet Ariana nord avec tous ses éléments.

Les oppositions sont recevables dans le délai légal auprès du loueur au domicile du fonds de commerce sus-indiqué cette annonce a été publiée au journal El Sahafa du 18/7/2020.

2020T00836FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 5/12/2019 enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac en date du 10/02/2020 sous le n° d'enregistrement 20300960, Quittance n° M014781, la société Ladys secret représentée par son mandataire Mme Amel Bent Mohamed Rais Zarrouk a loué à Mme Nedia Bent Amor Ben Ahmed Ben Moussa la totalité du fonds de commerce inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique numéro 0566453T, sis à : Rue immeuble BDA Rue Lac Tchad Les Berges du Lac Tunis avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité d'un bureau de change.

L'annonce est publiée aux deux journaux le quotidien et Echourouk en date du 11/9/2020.

2020T00839FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue de l'Autriche Tunis le 2/9/2020, Quittance n°47927, Mr Mohamed Jandoubi a loué son fonds de commerce (gérance libre) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°05 Rue Madagascar Belvédère Tunis à usage salon de thé restaurant à Mr Abdelaziz Yahya pour une durée de 3 ans du 01/9/2020 au 31/8/2023 renouvelable. - Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 10/9/2020.

2020T00845FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 4 mai et 22 juin 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 9/7/2020 sous le n°20300657. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Abdallah Sadok, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°106 au pavillon 1 fruits et légumes au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros des fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/4/2020 au 31/3/2021, renouvelable par tacite reconduction.

2020R02045FCCC3

Location d'un local commercial

(Mur et fonds de commerce)

Sté D'ELEVAGE de Monastir - SA

Cité El Agha route de Khnis 5000 Monastir

Identifiant unique : 009021 V/P/M/000

En exécution de l'ordonnance rendue par Mme Wissem Nasser le juge d'entreprise du tribunal de première instance de Monastir le 10/9/2019; la société d'élevage de Monastir compte louer sous forme d'une location gérance libre au plus offrant le local commercial sis à avenue Habib Bourguiba Monastir sous les conditions suivantes :

- Mise à prix de la location : 16.849,140 dinars par an

- Paiement de deux mois de caution + deux mois de location

- Période de location : 2 ans renouvelables

- Location d'un fonds des commerces avec éléments corporels et incorporels

- Dernier délai des offres vendredi le 25/9/2020.

- Visite tout les jours de 8h à 12h, informations et renseignements

29.452.878 ou 98.240.982

Les offres sont à envoyer par poste à l'administrateur judiciaire Mr Naoufel Bouzgarrou dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse avec la mention "A ne pas ouvrir offre de la location du fonds de commerce à Monastir".

2020S00940FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p rédigé par Maître Kamel Nasir légalisé le 11-8-2020 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 19-8-2020 sous le n°20301765 Quittance M039771 Mr Nabil Ben Mostapha Chrih a loué la totalité du fonds de commerce exploité à 84 Rue Mostapha Mohsen Borj Louzir Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Monji Ben Ali Ben Mohamed Aouni.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 12 septembre 2020.

2020401808FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu de contrat conclu en date de 15/01/2019 enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 10/7/2020 quittance n°M051467 enregistrement n°20301928, la Société Prix Folie représentée par son gérant Mr. Walid Aboua titulaire de la CIN 08344929 a loué à la Société NOVA CASA représentée par son gérant Mr. Chokri Al Bedri titulaire de la CIN 01335809 un fonds de commerce d'un local destiné à la vente de meubles et ameublement, sis à Avenue de l'Union du Maghreb Arabe route La Soukra Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 11 septembre 2020.

2020401811FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat conclu en date de 18/02/2020 enregistré à la recette des finances Cité Attadhamen le 12/5/2020 quittance n°M032358 enregistrement n° 20301144, Mr. Mourad Ben Mohamed Ben Ali Bakkour titulaire de la CIN 01320454 a loué à la Société ONS DISTRIBUTION représentée par son gérant Mr. Khaled Al Badri titulaire de la CIN 08191436 un fonds de commerce d'un local destiné à la vente des produits divers, sis à 31 route de Bizerte Km9 El Mnihla 2094 Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 11 septembre 2020.

2020401812FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'une filiale d'une association étrangère

Nom de la Filiale de l'association : Association Institut de la Gouvernance des Ressources Naturelles – Filiale Tunisie

Adresse : Bureau C30- Omega Center, Cité les Pins, Les Berges du Lac II, Tunis 2080

Les activités :

La vulgarisation du recours et de l'usage des outils et des normes de bonne gouvernance des ressources naturelles reconnues à l'échelle internationale afin d'améliorer les méthodes de gestion du secteur extractif.

Fournir une assistance technique aux décideurs politiques dans le cadre de la préparation des stratégies de réforme

La création des espaces de dialogue entre les différentes parties prenantes du secteur en adoptant une approche multi-acteurs permettant de rassembler tous les acteurs clés pour échanger et travailler en synergie sur les axes d'amélioration de la gestion des ressources naturelles à travers un dialogue méthodologique et constructif.

Le représentant légal de la Filiale :

M. Wissem Heni

2020T00851APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée générale constitutive du syndic des propriétaires de la résidence Diar Fedi (lot n°4) en date du 3/11/2018 enregistré à la recette des finances Fouchana sous le n°18805396 du 10/12/2018 quittance n°M086482, il a été décidé ce qui suit :

- Dénomination syndic résidence Diar Fedi Lot n°4

- Adresse : Résidence Diar Fedi lot n°4 Fouchana 2082

Membres :

Abd Erazek Nafti : Président

Rabiaa Ouerghi : Secretaire Générale

Mohamed Aouled Sbaihi : Trésorier.

2020R02027APSF1

Association Tunisienne de Réfrigération et de Climatisation

Brirem Tabarka 8110 BP : 348

Objectifs :

- Préservation de l'environnement

- Renforcement des capacités des acteurs du froid et de climatisation

- Suivi des progrès technologiques

- Echange entre les établissements d'enseignement et les industriels.

Présidente : Massaoudi Raoudha

Secrétaire général : Landoulsi Zouhaier

Secrétaire adjoint : Ferjani Hammadi.

2020R02029APSF1

Constitution d'une amicale

Nom : Amicale des fonctionnaires et ouvriers de l'institut supérieur des études appliquées en humanités de Tunis (ISEAHT)

But : Relier et consolider les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité entre les différents cadres et assistants de l'Institut Supérieur d'Etudes Appliquées Humanités de Tunis et en concluant des accords de partenariat de coopération avec d'autres associations et clubs d'intérêt commun à l'intérieur et à l'extérieur du Pays.

Adresse : 27, Rue Florian - Borj Zouara Bab Saadoun 1029 Tunis

Présidente : Najet Ouerghi

Trésoriére : Amira Athimni

Secrétaire générale : Faten Riahi.

2020R02031APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Union Sportive Sombat

Siège de l'association : Numéro, 23 SOMBAT EL HAMMA, 6013, Gabès

Le Président : Assila Aymen

Vice-président : Harizi Majed

Secrétaire général : Ebdelli Mohamed Ali

Trésorier : Khriji Omara

Objectifs : Promouvoir l'activité sportive

Spécialité : Football.

2020R02032APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des Agents de la Municipalité de Bouzgueme

Siège social : Municipalité de Bouzgueme

Objet : Amicale sociale

Président : Hagui Abdelbaki

Secrétaire général : Falhi Charifa

Trésorière : Hagui Rafika.

Objectifs :

Consolider les liens de fraternité entre les agents et ouvriers de la municipalité de Bouzgueme et les soutenir financièrement et moralement.

Travail social à l'intérieur et à l'extérieur de la Municipalité.

Veuillez-vous conformer à la publication des données incluses dans la déclaration jointe à l'accusé de réception.

2020R02036APSF1

Création d'un G.D.A

- Dénomination : Groupement de développement agricole elkhir eddoghra (Eau potable).

- Zone d'intervention : Faj Bouhsin Eddoghra - Kasserine

- Siège social : Faj Bouhsin Eddoghra

- Décision de la Création : Récépissé de déclaration du G.D.A délivrée par Mr le délégué de Kasserine - Sud en date du 28/8/2020

- Président du Conseil d'administration.

- P.C.A : Jabbari Ahmed Ben Abd Errahmen.

2020R02052APSF1

Constitution d'une association Sportive

Dénomination : Club Sportif d'Akouda Mini Foot

Siège social : Farhat Hached Akouda 4022

Objectif : Formation et encadrement des jeunes de manière sportive

Président : Mohamed Sghaier

Vice président : Riadh Gamaoun

Secrétaire général : Hassen Ouerdani

Trésorier : Moez Sassi

Porte parole : Yamen Belhaj Fraj.

2020S00939APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement Arem Zahret El Alanda

Objectif : Elevage avicole traditionnelle

Siège : Nadhour Gafsa

Reçu du dépôt : N°583 du 23/6/2020.

Comité :

Président : Necib Arem.

Trésorier : Sliman Yassmina.

2020X01181APSF1

Constitution d'une association

En vertu du procès de constatation n°25770 du 16/11/2019 est constitué l'association suivante :

Nom : Association «Les amis de l'environnement à Sfax»

Siège social : Av 5 Août Immeuble Carrefour Sfax

Objectifs :

1- Contribuer à la protection de l'environnement et à l'embellissement de Sfax.

2- Promouvoir une culture de préservation de l'environnement contre la pollution.

- Assemblée constituante :

Président de l'association : Mohamed Rekik.

Vice président : Jamil Souissi.

2020X01193APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de la commune de Teboulbou.

Local : Avenue Aboukacem Chebbi municipalité de Taboulbou.

Document pour la constitution d'une association : Numéro 1304.

Membres : Ahmed Mir (Président).

Ahmed Bouhrara (Secrétaire général).

Mohamed Rbeii (Trésorier).

Sujet : Constitution d'une association.

But : Développer la pratique du sport au sein de la commune de Teboulbou.

2020X01194APSF1

Constitution d'un groupement de développement

dans le secteur de l'agriculture et de la pêche

Nom : Groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche "elhrayer" à bechni

Local : Bechni

Objectif : Rationaliser la bonne exploitation des ressources naturelles et la valorisation des produits agricoles

Zone d'Intervention : Localité Bechni Edderjine

Conseil d'administration :

Présidente : Mabrouka Bent Imhimed Chniba

Trésorière : Radhia Bent Belgacem Bouchniba

Membre : Mabrouka Bent Elaiech Chniba.

2020X01196APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Les vétérans de l'Etoile Sportive Tajerouine.

Adresse : Avenue Habib Bourguiba Tajerouine.

Buts :

- Oeuvrer pour consacrer la communication et l'interdépendance entre les différentes générations successives.

- Apporter un soutien moral et matériel aux anciens de l'Etoile Sportive Tajerouine,

- Lier des relations et signer des accords de partenariat avec des associations et organisations d'intérêt commun.

- Contribuer à l'organisation de séminaires et activités de divertissements.

Les fondateurs :

- Charfeddine Zidi : Président.

- Atef Chaabeni : Secrétaire Général.

- Mohsen Cherni : Trésorier.

2020401838APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un Nouveau Bureau de Syndic

Syndic Résidence Les Mimosas

Rue Ibn Rochd - Sidi Daoud - La Marsa

Sur la base de l'arrêté du président de la commune de la Marsa n°5866 du 01/9/2020 et suivant procès-verbal de l'assemblée générale enregistré à la recette des finances de la Marsa le 30/7/2020 sous le n° 20203518 quittance n°77820 la nomination d'un nouveau syndic résidence La Mimosas rue Ibn Rochd - Sidi Daoud - La Marsa.

Président : Mr Borhan Hakimi

Trésorière : Mme Rym Ben Ayed épouse Dhifallah

Membres : Mr Hafedh Dridi - Mme Saloua Karoui Darghouth.

2020T00842APSF2

Procès-verbal

Dénomination : Association des Arts martiaux du Sahel

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes dans le Sport des arts martiaux

Dépôt N° : 2690 en date du 01/9/2020.

Il a été décidé la modification des articles 1 et 44 et 47 du statut.

2020S00935APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : ATTIJARI BANK S.A inscrite au R.C Tunis n°140811997, sis au 95 Avenue de la Liberté, Tunis.

Partie saisie : Zitouni Sakhr; CIN ; 03424769, demeurant à 3 rue 7205 n°13 Manzah 9.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : L'immeuble non immatriculé revenant à la partie d'une superficie de 31 m². Il s'agit d'un local commercial contenant une pizzeria.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 38688D.000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 12/10/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine. Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2020T00830VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Partie poursuivante : Bannour Ben Belid Kraiem CIN 03974107, ouvrier commercial, demeurant à Hekaima - Mahdia.

Partie saisie : Youssef Ben Mohamed Habib Ben Nacer CIN 00562142, professeur universitaire, demeurant à 14 rue Jebel Elfetah - cité La Gazelle - Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Lazhar Zemmali, Avocat à la cour d'appel, Avenue Teib Mhiri - Mahdia (Matricule Fiscal : 838571/L).

Immeuble licité : la totalité du titre foncier n°9508 Mahdia nommé "Sonia" d'une surface de 7336 m², ayant pour limites du Sud Route Boumerdès - Mahdia, de l'Est Mabrouk Mejri, du Nord Momen Ben Elhaj Mejri, de l'Ouest, les héritiers de Khalifa Ben Salah Mejri, sis à Hékaima - Mahdia.

Inscriptions hypothécaires : inscription d'une hypothèque pour garantir le remboursement d'un prêt bancaire d'une somme de deux cent trente

neuf mille quatre cent dinars en faveur de Stusid Bank, inscrite le 5/11/2010 (volume 78 numéro 259), et inscription d'une hypothèque pour garantir le remboursement d'un prêt bancaire d'une somme de trois cent quatorze milles dinars en faveur de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises, inscrite le 20/01/2015 (volume 01 numéro 259).

Mise à prix : Est fixée en vertu du rapport d'expertise rédigé le 26/10/2019 par l'expert en topographie Mr Maher Mtibaa suite à une ordonnance sur requête n°4546/2019 du 17/9/2019 à un prix de cent dix milles quarante dinars (110.040.000 d).

Date et lieu de l'adjudication : La vente aura lieu le lundi dix-neuf octobre deux milles vingt (19/10/2020) à huit heures et demi du matin et suivant par devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible les heures ouvrables tous les jours ainsi que le cahier des charges qui peut être consulté au greffe du tribunal de première instance de Mahdia et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Participation : La participation aux enchères est ouverte à toute personne par l'office d'un avocat ou cour d'appel ou à la cassation après consignation de 1/3 de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou garantie bancaire irrévocable, les étrangers doivent avoir une autorisation du gouverneur.

2020S00927VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40 %

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le 12/10/2020 à 9 h du matin à l'audience des criées du tribunal de première instance de Mahdia dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Ali Ben Abdelaziz Gharbi immeuble Chakra Monastir M.F : 990302/V.

Le poursuivant : Akram Ben Ammar Ben Mohamed Belgacem, titulaire de la CIN 09375744, résidant à El Jem Gouvernorat de Mahdia.

Contre : Akram Bram résidant à El Jem Gouvernorat de Mahdia.

Immeuble mis en adjudication : Les parts indivises soient 2761.706 de la totalité de 26828 parties du bien immobilier nommé (Amal) objet du titre foncier 36365 Mahdia. Sa superficie est de 02 hectares. 68 a et 28 m² divisée en 26828 pièces.

La propriété se compose de trois parcelles comme suit :

La parcelle numéro 88 est située à Al-Aithah. Composée d'un terrain agricole contenant 38 oliviers et d'une construction formée de quatre maisons d'une surface totale de 17170 m².

La parcelle numéro 91 est située à Al-Aithah délégation d'El Jem Gouvernorat de Mahdia elle se compose d'un terrain agricole contenant des oliviers d'une superficie de 7239 m².

La parcelle numéro 123 est située à Al-Aithah délégation d'El Jem Gouvernorat de Mahdia se compose d'un terrain agricole contenant des oliviers. De 03 amandiers et de 02 pommiers d'une surface totale de 2419 m².

Mise à prix :

La mise à prix de parts indivises soit 2761.706 est fixée à 35.913.213 DT après sa réduction de 40 % outre les frais de la première adjudication soit 3813.750 DT et les frais de la deuxième adjudication.

Visite de l'immeuble :

Chaque jour; et pour plus d'informations consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de première instance de Mahdia ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donner une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00936VEPA1

Vente aux enchères après la réduction de la mise à prix

1- Nom, prénom, adresse et qualité du saisissant :

Mefteh Ben Mabrouk Amamou, Métier libre résident à Rue el Mesk El Jem Mahdia.

En qualité de saisissant

2- Nom, prénom, adresse et qualité du saisi :

- Chedli Ben Mohamed Ben Fraj Souga, Métier libre résident à Rue Monji Slim El Jem Mahdia.

En qualité de saisi.

3- Nom, prénom et adresse de l'avocat poursuivant :

Maître Makhlouf Mehrez. Avocat à la cassation 46 bis Rue Hadj Chaabane Chaieb, El Jem.

4- La désignation de l'immeuble saisi tel que décrit par le cahier des charges :

- Toute la part Indivise du débiteur entant qu'héritier et par l'achat des parts de ses sœurs Mabrouka, Fatma, Chedlia, Khadija et Arousia, d'un total de 91 parts indivises de l'ensemble de 384 parts et qui constitue un garage couvert composé de bureaux, situé à Rue Monji Slim, El Jem Gouvernorat de Mahdia, limité au sud par le reste de la propriété du débiteur et les héritiers de son père Mohamed Souga, à l'est les mêmes propriétaires et le garage ci-dessous décrit au nord Rue Mongi Slim et à l'ouest les héritiers de Rjeb Zid.

- Un garage sis à Rue Mongi Slim El Jem Mahdia, limité à l'est et au sud par le reste de la propriété du débiteur et les héritiers de son père Mohamed Souga, au nord Rue Mongi Slim et à l'ouest le garage décrit si dessus.

5- La mise à prix :

Vingt quatre mille cinq cent soixante dix dinars (24.570.000).

6- L'indication de la date et l'heure de l'adjudication et le tribunal devant lequel elle aura lieu :

L'adjudication aura lieu le lundi 12 octobre 2020 à 8 heures trente et suivant devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

7- La visite des lieux peut se faire tous les jours à partir de 8 h du matin jusqu'à 17 h.

2020S00941VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Poursuivant :

Mahmoud Maazoun, Ayant élu domicile chez son avocat Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2, 2ème étage Sfax, M.F : 168/445B/A/P/000

Le saisi :

Mr Afif Awedni, demeurant à Sakiet Ezzit oued grawa km 7 Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri, Rue Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2, 2ème étage Sfax, MF 168/445B/A/P/000

Immeuble objet de la saisie :

Une parcelle de terrain clôturée située Sakiet Ezit Oued grawa zanket ejmal Sfax d'une superficie de 450m² sur laquelle est édifiée une villa de 200 m² environ constituée d'une entrée salon deux chambres à coucher, WC ; Salle de bain et cuisine avec escalier extérieur avec eau courante et électricité limitée à kobla et chark par une rue au gharb et jawf voisins l'accès est sur le coté chark dans la partie chark jawf de la partielle un garage de 12 mètres carrés environ tel que décrit par l'expert Salah Ghribi.

Mise à prix :

La mise à prix a été fixée par l'expert Salah Ghribi désigné par ordre sur requête n°1378/2020 du 19/2/2020 et ramenée à 120.000.000d après réduction de 40%

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu de lundi 12 octobre 2020 à partir de 9h à la salle des criées au tribunal de première instance de Sfax, rue Aboulkacem Chebbi.

Observation :

Les personnes désireuses de participer aux enchères sont tenues de consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant le jour de l'audience

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble exposé à la vente pourra avoir lieu tous les jours aux heures de travail et pour plus de renseignements, consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax où s'adresser à l'étude du Maître Mohamed Jamel Eddine Mhiri rue de Kairouan Immeuble Intilaka, escalier B2, 2ème étage Sfax.

2020X01192VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis

M.F : 510047 E/A/P/000

Tel : 71.282.575

Fax : 71.282.315

Poursuivant : BH BANK - (Banque de l'Habitat auparavant) représentée par son Président Directeur Général -S.A- Identifiant Unique RNE 0024588W - R.C 138811996B Tunis - dont son siège social au 18 avenue Mohamed V Tunis.

Parties saisies : 1- Mohamed El Montassar Slouma- titulaire de CIN n°04679170 - Ouvrier à L'Etranger - Demeurant : 17 Rue d'Espagne Mourouj 4 Ben Arous et Avenue 03 Août Imm2 Ezzouhour Tunis.

2- Saida El Euchi Epouse Slouma - titulaire de CIN n°00529506 - Secrétaire au Ministère des Affaires Etrangères - Demeurant : 4 Impasse Erramel Rue Naceur Ben Jafaar Tunis.

3- Sabrine Chaibi Epouse Slouma - titulaire de CIN n°05438603 - Etudiante - Demeurant : 30 Rue Habib Bougatfa Rades.

Avocat poursuivant : Maître Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 Rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble saisi : il s'agit d'un immeuble objet du titre foncier 562746 Nabeul dénommé «El Jameii I» au Commune de Soliman Gouvernorat de Nabeul d'une superficie de (05 ares 00 ca) sur lequel est bâti une maison sise lot n°05 du Lotissement du titre foncier 523968 Nabeul qui se compose d'un rez-de-chaussée qui consiste en 04 chambres à coucher, un salon, une salle de bain, une cuisine, une 2ème salle de bain (douche), une véranda et un escalier conduisant au toit. Il est en bon état et équipé de commodités nécessaires ; la superficie totale est de 500 m² et la superficie bâtie est de 182 m².

Mise à prix : Trois cents cinq milles deux cents Dinars (305.200.000 dinars).

Date et lieu de la vente : Lundi le 12 octobre 2020 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe du Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maître Ines Fakhfakh.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2020401807VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction du prix de 40%

Maître Moncef Mekki

Avocat à la cassation

2 Bis Rue Argentine Tunis belvédère

MF : 767628/R/A/000

Tél : 71.791028

Créancier poursuivant : La Société Tunisienne de Recouvrement de Créances (STRC) S.A en la personne de son représentant légal, domiciliée au siège de la Sté Arab Debt Recovery 5 rue Talleyrand 8ème étage 1002 belvédère Tunis.

Partie saisie : Mr Chokri Bourourou sis à la zone industrielle n°26 Iben Khaldoun Cité Etahrir et à la rue 7400 n°43 Manar 1 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Moncef Mekki avocat à la cour M.F : 767628/R/A/P/000, demeurant au 2 Bis rue Argentine "Imb Argentina" Belvédère 1002 Tunis.

Parts indivises à vendre : les 115,5 parts su T.F n°38656 Bizerte consistant une villa de 396 parts composé d'un salon, séjour et 4 chambres et S.B à Menzel Bourguiba rue Iben Rochd.

Mise à prix : Trente deux mille trois cent quatre-vingt deux dinars (32.382, 000DT) après réduction du prix de 40% majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 13 octobre 2020 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de Bizerte.

Les conditions de visite : La visite des lieux : Peut se faire tous les jours suivant l'horaire administratif et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges au cabinet de l'avocat poursuivant ou aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le 1/3 de la mise à prix.

Pour les étrangers il faut produire les l'autorisation requises.

2020401830VEPA1

Avis aux créanciers

Nomination de liquidateur

Suite à l'audience extraordinaire du 20/8/2020 rédigé par acte notarié par maître Abdelhamid Attia et son assesseur que : Melle Ibtissem Essafi est nommée comme liquidatrice de la société spemec à partir de cet avis toute personne ayant un engagement ou dettes envers la société doit présenter les documents qui le prouvent au siège de la société sise cité Zhani route Chotrana Borj Louzir Ariana.

2020401802VEPA2

Jugement en référé

Nomination d'un séquestre sur Les Titres Fonciers n°38291, 40338 Bizerte, 20023, 20024, 20025, 20026, Ariana et 18821, 18822, 18823, 818 La Mannouba

Appartenant à la succession du défunt Hsouna Bijaoui

En vertu du jugement en référé n°13109 émanant du Tribunal de Première Instance de La Mannouba le 16/3/2020, il a été déclaré en premier ressort la nomination de Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage Tunis 1002, en qualité de séquestre sur les biens immobiliers des titres fonciers n°38291, 40338 Bizerte, 20023, 20024, 20025, 20026, Ariana et 18821; 18822, 18823, 818 situés à Dandan La Mannouba appartenant à la succession de Hsouna Bijaoui, pour les gérer conformément aux règles énoncées à l'article 14 et ce qui suit de la loi n°71 de 1997 du 11/11/1997 sous le contrôle du juge commissaire du tribunal.

2020401820VEPA2

Avis de distribution

En application de l'article 466 CPCC et en exécution de la décision du juge commissaire auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 27/02/2020 concernant l'ouverture de la procédure de distribution d'une somme de quarante-deux milles cinq cents dinars (42.500,000DT) consignées à la caisse de dépôts de la recette de finance Beb Benat selon le reçu n°M028540 en date du 6/9/2019 provenant de la vente du fonds du commerce appartenant à Mr Adel Bakhti à la suite d'une demande de distribution déposée par maître Moncef Mekki agissant pour le compte de la BNA contre Mr Adel Bakhti, CNSS, la recette des finances rue d'Autriche et le bureau régional de la CNSS de Tunis.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers sus visés doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal de 1ère instance avec une demande de collocation dans 30 jours de cette annonce tout en rappelant que l'article 468 CPCC «dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion; Produire ses titres de créances au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant .cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2020401831VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE D'ACTIVITES TOURISTIQUE SAT

S A au capital de 4637 000 DT

Siège social : Hôtel zodiac - Zone Touristique Yasmine Hammamet

Matricule Fiscal : 349 420YAM000

Registre de commerce : B1349111997

Les actionnaires de la société d'activités touristiques Hôtel Zodiac sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mercredi le 30 septembre 2020 à 11 heures, au siège de la société «HOTEL ZODIAC» sise à Yasmine Hammamet en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration du 02/7/2020 et des états financiers des exercices 2014, 2015 et 2016.

2- Affectation des résultats des exercices 2014, 2015 et 2016.

3- Quitus aux Administrateurs.

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

5- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

6- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7- Questions diverses.

2020T00841SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 9 octobre 2020

SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS

«TUNISAVIA»

Société anonyme

Au capital de 26.000.000 Dinars

Siège social : Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0011950 A

Numéro d'affiliation à la CNSS : 48010 - 92

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 25 août 2020, Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE TRANSPORTS SERVICES ET TRAVAUX AERIENS «TUNISAVIA» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le vendredi 9 octobre 2020 à 10 Heures au siège social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise à jour des statuts de la société TUNISAVIA en prenant en considération les dispositions prévues par la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 portant sur l'amélioration du climat de l'investissement.

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de TUNISAVIA sis au Boulevard du Leader Yasser Arafat 2035 Tunis Carthage, dans les délais prescrits par la loi.

2020R02037SANB3

Convocation d'une assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi (ex Boulevard de la Terre) Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985G AM 000

C.N.S.S. : 0000117107

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le mardi 24 novembre 2020 à 9 H30, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - Gammarth (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Nomination de deux Administrateurs ;

2/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi (ex Boulevard de la Terre) - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2020R02041SANB3

Convocation d'une assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars

Divisé en 247.500.000 actions de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B. T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi (ex Boulevard de la Terre) -

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985G AM 000

C.N.S.S : 0000117107

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le mardi 24 novembre 2020 à 9 H, à l'hôtel Le Palace Gammarth - Les côtes de Carthage - Gammarth (salle Sérail), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Absorption de la Compagnie de Fabrication et de Développement des Boissons "C.F.D.B." par la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "S.F.B.T." ;

2/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi (ex Boulevard de la Terre) - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2020R02042SANB3

Convocation

LA SOCIETE TUNISO-QATARIE FINANCES «TQF»

«Société en liquidation»

S.A au capital de 500.000 dinars

Identifiant U : 831511/S

Siège social : Rue Cité des Sciences - 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de TQF, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire et ce, le mercredi 30 septembre 2020 à 10 h au siège social de la Société à Tunis - Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport des liquidateurs,

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

4- Quitus aux liquidateurs au titre de l'exercice 2019,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

6- Approbation de renouvellement du mandat des liquidateurs.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dûment signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Société, Bureau n°313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2020R02055SANB3

Convocation

ROYAL DRINKS

Société anonyme

Au capital de 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

Mat. Fisc. : 1181267P000

Conformément à l'article 39 et suivants des statuts, Messieurs les actionnaires de la société ROYAL DRINKS sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mardi 6 octobre 2020 à 10h, au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les deux exercices 2015 et 2016 en dehors des délais réglementaires;

2. Autorisation pour la cession d'élément d'actif de la société dans le cadre de son plan de restructuration;

3. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2020R02056SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Polyclinique Chams

S.A au capital de 6 321 363 dinars

Route de Gremda km 3.5 - 3062 Sfax

RC : B1148231997

M.F : 420474V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la polyclinique Chams S.A sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le 5 octobre 2020 à 18H, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2019:

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019.

3- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4- Fixation des jetons de présence.

5- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

6- Approbation des états financiers relatifs l'exercice 2019,

7- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

8- Information de la prise de fonction de direction dans d'autres sociétés, par un ou plusieurs administrateurs, le président du conseil ou le directeur Général,

9- Quitus aux administrateurs et au directeur Général.

10- Délégation de pouvoirs.

2020X01187SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4.993.500,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

RC : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Les actionnaires de la SOCIETE ERRAYHANE D'ASSISTANCE MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire , le 11 octobre 2020 à 11h du matin à l'HOTEL SYPHAX Route Soukra Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Décider sur la poursuite de l'activité de la société.

- Constatation de la non souscription et non libération de l'augmentation du capital de 3000 mille dinars décidée lors de l'assemblée extraordinaire du 8/9/2018.

- Décider une augmentation du capital en numéraire de 1500 mille dinars par production de 15000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dinars chacune avec préservation du droit préférentiel de souscription,

- Intégrer la réévaluation des actifs de la société, faite par l'expertise décidée en décembre 2019, dans le bilan comptable de 2020.

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2020X01191SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion du Complexe

Industriel & Technologique de Médenine

S.A au capital de 3.700.000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 03 Médenine

RNE : 1193052P

MF : 1193052P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe Industriel et Technologique de Médenine sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le samedi 10 octobre 2020 à 10h du matin au Complexe de Loisir Palma Djerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2019

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2019.

5- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

8- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration pour les années 2020-2021 -2022.

9- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les années 2020-2021- 2022.

Tous les documents nécessaires permettant aux actionnaires de se prononcer sont mis à leur disposition à partir du 25 septembre 2020 an siège social de la société.

2020X01195SANB3

Société Comptoir Général du Matériel Industriel Plus

"COGEM PLUS"

S.A capital de 500.000 dinars

MF : 0736450M/A/M/000

Siège social : 130 Avenue Louis Braille Cité El Khadra 1003 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Comptoir Général du Matériel Industriel Plus «COGEM PLUS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société, qui se tiendra le vendredi 16 octobre 2020 à 10h du matin au siège social de la société situé au 130 Avenue Louis Braille Cité el Khaddra 1003 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation s'il y'a lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société durant l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, relatif à l'exercice comptable 2019.

- Approbation s'il y'a lieu des états financiers de l'exercice 2019 ainsi que les résolutions proposées par le conseil d'administration,

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2020401803SANB3

SOCIETE INDUSTRIELLE DE FABRICATION DE FAISCEAUX ET SYSTEMES ELECTRIQUE

S.A capital de 210.000 dinars

Siège social : 67 avenue Alain Savary cité des Jardins bloc A 1002 Tunis

MF : 0296385W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle de Fabrication de Faisceaux et Systèmes Electriques, sont convoqués à une assemblée générale ordinaire et une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui se tiendront successivement le vendredi 9 octobre 2020 à partir de 10h du matin et ce au 67 avenue Alain Savary cité des jardins bloc A.

L'ordre du jour sur lequel délibérera l'assemblée générale ordinaire est le suivant :

- Lecture et approbation s'il y'a lieu du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société durant l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, relatif à l'exercice comptable 2019.

- Approbation s'il y'a lieu des états financiers de l'exercice 2019 ainsi que les résolutions proposées par le conseil d'administration,

- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

L'ordre du jour sur lequel délibérera l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :

- Quitus au conseil d'administration et au Président directeur général à propos de leur gestion de la société.

- Approbation du rapport du conseil d'administration du 17/7/2020.

- Délibération sur la continuité d'exploitation de la société.

- Désignation d'un liquidateur en cas de décision de dissolution de la société.

- Attribution des pouvoirs au liquidateur.

- Pouvoirs pour formalités.

- Questions diverses.

2020401804SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE BESTOPLAST TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 3.175.000 Dinars

Siège social : GP1 - Route de Sousse - km 3,5 2014 Mégrine Riadh

Identifiant Unique : N°0006745 N

Les actionnaires de la société Bestoplast Tunisie sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 9 octobre 2020 à 10 heures au 05 rue de Jenner - Tunis le Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017;

2- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2017;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2017;

5- Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2017.

Cette annonce tient lieu de convocation individuelle.

2020401810SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE INGENIUM ODYSSEY HOLDING

Société anonyme

Au capital de : 1.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Le 45 - Rue du Japon, Bureau A11, 1er Etage Bloc A - Montplaisir - 1073 Tunis

Identifiant unique : 1472648/S/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INGENIUM ODYSSEY HOLDING», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 octobre 2020 à 10 heures au siège social de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation du résultat;

- Quitus aux administrateurs ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Révocation et nomination d'un nouvel Administrateur ;

- Questions diverses.

2020401815SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SERVICOM SA

Capital social : 11 874 000 Dinars

Siège social : 65 Rue 8601 ZI Charguia 1 - 2035 Tunis

MF : 826619 W/A/M/000

RC : B111212003

Messieurs les actionnaires de la société SERVICOM sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 13 octobre 2020 à 15 Heures à l'IACE pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018, en dehors des délais réglementaires;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes individuels ;

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;

4. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018 ;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC ;

8. Information des fonctions occupées par le président directeur général et les autres administrateurs au niveau d'autres sociétés;

9. Recomposition du conseil d'administration;

10. Renouvellement du mandat de Mr Islem Ridène co-commissaires aux comptes de la société;

11. Pouvoirs.

2020401817SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

BOKOBSA FRERES

Société anonyme

Au capital de 180 000 dinars tunisiens

Siège social : 2, avenue Fattouma Bourguiba, 2036 La Soukra

Identifiant Unique : 0003026Z

N° CNSS : 50928-03

Les actionnaires de la société BOKOBSA FRERES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le jeudi 24 septembre 2020 à dix huit heures trente par visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I- Assemblée générale ordinaire :

1)- Approbation des comptes des exercices clos le 31/12/2017, le 31/12/2018 et le 31/12/2019,

- Approbation des rapports du Commissaire aux comptes.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement des mandats et quitus aux administrateurs.

2) Ratification de la nomination par le Conseil d'administration de M. Bernard Taieb en tant qu'administrateur en remplacement de M. Rachid Montassar, et approbation de la cession d'une action par M. Rachid Montassar en faveur de M. Bernard Taieb.

3) Renonciation à la dissociation entre les fonctions du Président de Conseil d'Administration et les fonctions du Directeur Général de la société.

4) Convocation du Conseil d'administration pour la nomination du nouveau Président Directeur Général. M. Rachid Montassar continuant d'expédier les affaires courantes jusqu'à la finalisation des formalités légales de désignation du nouveau Président Directeur Général.

5)- Acceptation de la démission de Madame Samia Tmar de ses fonctions de Directeur Général.

- Quitus au Directeur Général.

6) Etablissement des bordereaux de transfert suite au décès de feu Fabien d'Albert Bokobsa et au décès de feu Sylvana d'Albert Bokobsa.

7) Démission de M. Yadh Bellagha, gérant de la société FIDBELL Tunisie SUARL en tant que Commissaire aux comptes et désignation d'un nouveau commissaire aux comptes.

II- Assemblée générale extraordinaire :

8) Dissolution anticipée de la société.

9) Nomination de M. Bernard Taieb comme liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2020401827SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BASF TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 50.000 dinars

Siège social : Rue El Qods 2ème étage B6, Le Belvédère 1002 - Tunis

Identifiant unique : 0425631/L/B/M/000

Messieurs les actionnaires de la société BASF TUNISIE, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 5 octobre 2020 à 9 heures à l'hôtel Sheraton sis à l'avenue de la Ligue des Etats Arabes, Tunis 1080, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du changement du siège social de la Société,
- Adoption de nouveaux statuts,
- Délégation de Pouvoirs,
- Questions diverses.

2020401832SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

VINCCI MEDITERRANEE SA

Société anonyme

Capital social : 12.800.310 dinars

Siège social : Résidence Myriam - Rue Lac Viva - Les Berges du Lac BP 104 - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0769558D

Le conseil d'administration tenu le 7/9/2020, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire par visioconférence le mercredi 14 octobre 2020 à 10 Heures, avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Ratification du Retard dans la tenue de l'assemblée;

2/ Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2019 ;

3/ Lecture du rapport spécial du commissaires aux comptes et approbation des conventions réglementées;

4/ Lecture du rapport général du commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

5/ Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2019 ;

6/ Renouvellement du mandat des administrateurs;

7/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8/ Quitus aux administrateurs.

2020401833SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

«AGROLAND TUNISIE»

En cours de liquidation

Société anonyme - Non résidente

Capital social : 600.000 Dinars

Siège social : Immeuble Nour El Bouhaira - Entrée B, 1er étage; Rue du Lac Turkana 1053 les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : 756324S

Les actionnaires de la Société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire devront se tenir le mardi 20 octobre 2020 à 11 heures dans les locaux de la société PRIMEALE Provence en France à Châteaurenard (13160), Avenue de la Durance - Lieudit Epi des Limites France, avec comme points à l'ordre du jour :

- Nomination d'un administrateur;
- Convocation du conseil d'administration;
- Pouvoirs pour formalités.

2020401834SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Exercice 2018/2019 (Récolte 2018)"

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DE SEMENCES

La Société Mutuelle Centrale de Semences « COSEM » invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 5 octobre 2020 à 9h30 à l'hôtel "Sheraton - Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice social 2018/2019 (Récolte 2018),

2- Lecture des Rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018/2019 (Récolte 2018),

3- Approbation des rapports et des états Financiers de 2018/2019 (Récolte 2018), arrêtés au 31/5/2013,

4- Affectation du Résultat de l'exercice 2018/2019 (Récolte 2018),

5- Quitus aux Administrateurs,

6- Décider d'allocation d'une somme annuelle à titre de jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration et de la somme de l'indemnité exceptionnelle pour son Président,

7- Actualisation du capital social et de la liste des adhérents de la société,

8- Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

Les adhérents désireux de présenter leur candidature au conseil sont invités d'adresser une demande dans ce sens au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé

de réception et ce 10 jours au moins avant la tenue de l'assemblée conformément à l'article 27 des statuts (cachet de la poste faisant foi).
Observation :

Les documents suivants sont à la disposition des adhérents pour consultation au siège social de la société à partir du lundi 28 septembre 2020 :

- Rapport du conseil d'administration de l'exercice 2018/2019 (Récolte 2018),

- Rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes exercice 2018/2019 (Récolte 2018),

- Etats financiers exercice 2018/2019 (Récolte 2018),

- Les procès verbaux du conseil d'administration,

- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire.

2020R02053SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COTUGRAIN HORTIMAG S.A

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n°9 - Mégrine

Identifiant unique : 0033067 A

Messieurs les actionnaires de la Société COTUGRAIN HORTIMAG SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 6 octobre 2020 à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe COTUGRAIN HORTIMAG relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et établi par le Conseil d'Administration;

2. Lecture et examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers consolidés se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3. Examen et approbation des conventions conclues dans le cadre de l'article 475 du code des sociétés commerciales durant l'exercice clos le 31 décembre 2019;

4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019;

5. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2020R02044SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

«Exercice 2018/2019 (Récolte 2018)

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DE SEMENCES

La Société Mutuelle Centrale de Semences «COSEM» invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 5 octobre 2020 à 12h du matin à l'hôtel "Sheraton - Tunis" pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la situation juridique de la société conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi des sociétés mutuelles des services agricoles et de l'article 52 des statuts de la société.

2020R02054SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre foncier

Mr Mahmoud Ben Hcine Ben Brahim Khdija titulaire de la carte d'identité Nationale n°00915478 délivrée le 20/7/2004 annonce la perte du certificat de titre foncier n°1449 Zaghouan situé à Nadhour Zaghouan avec le certificat de perte délivré le 7/9/2020 sous le n°444 à Centre de la Garde nationale Nadhour.

2020R02022DIVD2

Ministère de l'Energie, des Mines et de la Transition Energétique

Avis d'enquête

(En application du décret du 30 Mai 1922)

Dans le cadre de la réalisation des projets de développement, la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz projette de réaliser une ligne électrique de haute tension (150 kV), d'une longueur d'environ 15 km reliant le poste de Thyna au poste haute tension de la station de dessalement d'eau de mer de Sfax.

Le dossier technique relatif à ce projet, comprenant la liste des propriétés privées concernées par le passage de cette ligne, sera mis à la disposition du public, au siège du gouvernorat de Sfax, à partir de la parution du présent avis d'enquête et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois (03) jours à compter de son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce dossier et déposer leurs observations ou réclamations éventuelles au gouvernorat concerné.

2020R02046DIVD2

Perte de titre de propriété

Mme Latifa Bent Salh Ben Mnawar Mdini titulaire de la CIN n°00707572 annonce sous procuration de sa fille Amira Ben Hassine Titulaire de la CIN n°07406586 propriétaire du titre de propriété annonce la perte de Titre de propriété n°09/14155 titre foncier n°53727 Ariana sis Cité Tadhamen Ariana selon le certificat de perte numéro 105 du 10/9/2020 délivré par le centre de la garde nationale à Cité Tadhamen.

2020R02057DIVD2

Avis

Abdenadher Ines annonce qu'elle possède un terrain sur la route Gremda Km14 Sfax effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 23/4/2008 elle a perdu le titre de propriété et elle désire se

faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 70 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2020X01176DIVD2

Avis

Les héritiers de Ahmed Karray déclarent avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre de 1150 m² située route Gremda km 3 et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X01177DIVD2

Avis

Monsieur Tayb Ben Mahmoud Bojelben déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 55 Marjaa size à la route de Teniour Km 15 Tebolbi est perdu. Il veut extraire un autre titre.

Toutes oppositions doient se faire au bureau du notaire Ketata Moncef dans un délai de 70 j. de ce jour.

2020X01178DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Ali Ben Ali Ben Youssef annonce que son titre de propriété d'un terrain de 504 m² borné Sud une entrée et Ali Ben Youssef, Est rue, Nord Elfaouzi Ouest Ali Ben Youssef et Mohamad Abd Elkefi situé à route Taniour Km3 centre Arwi Sfax provenant du partage le 5 juin 2001 dressé par les notaires Abd Elaziz Bouatteur et Ahmad Baccar a disparu et veut extraire un autre original.

Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Walid Masmoudi à la rue Slim Charfi Sfax Médina dans un délai de 70 jours à partir de l'apparition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X01198DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Mohamad Ben Abdelmajid Boussarsar annonce que son titre de propriété d'un terrain de 791.58 m² borné Nord Mouna Boussarsar et une entrée Est Abd Elaziz Bousarsar, Sud Abid Ouest Makram Boussarsar situé à la route Taniour Km 6.5 Sfax provenant du partage le 18 janvier 1999 dressé par les notaires Ahmad Jamoussi et Hssin Turki a disparu et veut extraire un autre original.

Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Walid Masmoudi à la rue Slim Charfi Sfax Médina dans un délai de 70 jours à partir de l'apparition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X01199DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Africa Industrie

Société anonyme

Au capital de 275.000DT

Route de Sousse Km 6 Mégrine Ben Arous

Suite à l'avis n°2020401645SANB2 en date du 01/9/2020, paru au JORT n°62, le siège est modifié comme suit :

Route de Sousse Km 6 Mégrine Ben Arous.

2020401818RECZ9